



# Retraite : savoir lire, écrire et compter

Ajaccio, le mardi 3 novembre 2015

Dans un tract, la CFDT<sup>1</sup>, qui est signataire de l'accord sur les retraites complémentaires, déclare que les non signataires disent faux quand ils affirment que le projet d'accord sur les retraites est supporté financièrement à 90 % par les salariés.

La CFDT trouvant, elle, 1,8 milliard d'euros à la charge des employeurs !

Mais elle omet notamment la règle de répartition 60/40 ou ce que paieront les cadres.

Au total, les employeurs participent au mieux pour 660 millions sur 6,1 milliards pour les salariés.

Sans compter que les baisses de charges de 2015 (élargissement des exonérations Fillon, baisse des cotisations familiales) et surtout les prochaines réductions qui sont en discussion s'élèvent comme à près de 700 millions d'euros. Quel hasard incroyable ! Quelle divine surprise !

**En fait ce n'est pas à 90 % que les salariés participent, mais à 100% !**

Alors,  
erreur de comptage, enfumage,  
nouveau mensonge ?

---

<sup>1</sup> La CFDT ne sévit pas que dans les Chambres de Commerce ! C'est le Lucky Luke du stylo. Elle signe tous ce que le gouvernement ou le patronat propose.